

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RE-BAT CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan cocody 2 plateaux
non loin de la pharcie des grâces, Lot 2364, Ilot 108

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 16/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RE-BAT CONSTRUCTION »

Objet : OBJET

La société a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE et à L'ETRANGER :

- Rénovation, construction et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody 2 plateaux
non loin de la pharcie des grâces, Lot 2364, Ilot 108

Dirigeant(s) M LAHO YACOUB (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06981 du 30/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47266/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

